

Z
35

Guar

-A-1962



Faure

LETTRE DE M. N.-J. FAURE,

MÉDECIN-OCULISTE DE S. A. R. M^{me}. LA DUCHESSE
DE BERRY,

A MADAME DE R***,

ATTACHÉE AU SERVICE DE LOUIS XVII.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

PZ 835

A Monsieur le R^epréf^t du Dep^{rt}
de la Dordogne. de la part de l'auteur.

A PARIS,

Chez DELAUNAY, Libraire, Palais-Royal, Galerie
de bois, N^o. 243.

AOUT 1817.

E.P.
PZ 835
C 0002812097

IMPRIMERIE D'ANT. BAILLEUL,
RUE SAINTE-ANNE, N°. 71.



LETTRE

DE M. N.-J. FAURE,

*Médecin-Oculiste de S. A. R. M^{me}. la Duchesse
de Berry,*

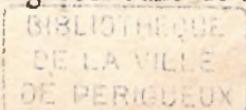
A MADAME DE R***,

ATTACHÉE AU SERVICE DE LOUIS XVII.

Paris, le 1^{er}. Juin 1816.

MADAME,

EN mettant sous vos yeux un tableau fidèle de la conduite de ma famille , dans cette époque funeste où tant de vertus célébrées s'avilirent, où tant de vertus ignorées se montrèrent , je satisfais à la fois le désir de vous être agréable en quelque chose , et le sentiment d'amour filial qui charme les souvenirs de mon cœur. Vous avez accueilli avec quelque intérêt l'histoire d'une partie bien orageuse de ma vie ; je vous prie de me conserver un peu de ce même intérêt pour ce qui me reste à vous faire entendre. J'aurai à peindre une ame tendre et forte , courageuse dans le bien , inac-



cessible à la peur comme à la corruption , pleine d'humanité et de fermeté, ardente dans ses affections , mais inflexible dans ses principes ; une ame en un mot éminemment française , où la mienne a puisé le peu qu'elle a de bon. Faite pour apprécier la vertu , vous ne reléguerez point au rang des fables l'image que j'en ai tracée. S'il arrivait jamais que ces récits , entrepris pour vous obéir , tombassent en d'autres mains , en réfléchissant à la pénétration qui vous distingue , on ne croira jamais que j'aie eu la sotte présomption d'altérer à vos yeux la vérité. Vous connaissez d'ailleurs plusieurs personnes de mon pays , et il ne vous serait pas difficile d'opposer à des exagérations intéressées des témoignages irrécusables.

Ma famille n'est pas noble par les titres ; mais dans une longue suite de générations , on ne lui a jamais disputé la noblesse des sentimens. Mon père eut plus d'une occasion de faire ses preuves. Vous n'ignorez pas les petites vexations qui pesaient autrefois sur la classe bourgeoise : avec la fierté que donne l'amour de ce qui est juste , il dut avoir beaucoup à souffrir. La révolution le trouva dans un état d'aigreur et de colère sourde , comme tous les plébéiens qui se sentaient avilis. Il prit cependant plaisir à se venger de ses persécuteurs , mais ce fut en les protégeant. S'il mettait quelque distinction entre le petit nombre des nobles qui l'avaient humainement traité , et ceux dont il avait à se plaindre , ce n'était point une distinction dans

les bienfaits , mais dans les sentimens : il servait les uns par reconnaissance , et les autres par un légitime orgueil. Les révolutionnaires lui faisaient horreur et pitié ; il voyait en frémissant la stupidité souiller l'ouvrage du génie , et les hommes qui avaient creusé un abîme sous les pas de leurs ennemis , se perdre eux - mêmes dans cet abîme. La mort du Roi surtout le remplissait d'indignation ; jamais il n'y reportait sa pensée sans verser des larmes amères : il avait su lire dans ce cœur royal , tout rempli d'amour pour ses peuples , d'où auraient découlé sur eux tant de prospérités , si des mains impies n'en avaient tari la source. J'étais bien jeune alors : il me parlait de cette mort , comme si j'eusse pu la venger. Et peut-être faut-il dater de cette époque l'invincible haine que je porte aux tyrans. J'avoue qu'il embrassait dans une commune réprobation et les monstres qu'un déplorable fanatisme avait portés à souiller leurs mains de ce sang précieux , et les cœurs arides qui n'avaient pas trouvé en eux une étincelle d'audace pour le défendre.

Mon père s'était acquis une grande réputation dans l'art de guérir ; et comme les brigands les plus forcenés tiennent à la vie , il savait profiter de son ascendant sur eux en faveur de leurs victimes. Dans les temps de la terreur (vous n'aurez pas oublié cette époque), il ne se rendait jamais chez ses malades que bien armé. Cet accoutrement militaire dans un docteur prêtait à la plaisanterie ;

mais mon père n'était pas de ceux qu'un bon mot peut détourner d'une bonne action. Les puissans du jour avaient à la fois pour lui du respect et de la crainte , et ce dernier sentiment lui valut quelquefois des succès que la persuasion toute seule n'aurait pu lui faire obtenir.

Ce fut l'époque où il commença à me confier des armes. Nourri au sein des troubles et des guerres civiles , je devais m'accoutumer de bonne heure à repousser le danger. Mon père m'exhortait sans cesse à ne faire jamais d'offense , mais à n'en supporter jamais. Les occasions de mettre ses leçons en pratique ne manquèrent point à ma jeunesse; mais cette humeur belliqueuse tomba avec les circonstances qui l'avaient fait naître , et depuis que les lois ont repris quelqu'empire , je ne sais plus qu'obéir. J'abuserais de votre indulgence , Madame , en insistant sur des détails qui n'ont guère de prix qu'aux yeux du narrateur.

Il vint un moment de crise.Les deux partis étaient en présence. Mon père s'était mis en route pour se joindre aux royalistes ; il s'égara. Un de ses amis voulut lui faire comprendre le danger ; mais il parlait à un homme qui savait qu'on ne donne jamais plus de hardiesse aux lâches qu'en paraissant les craindre. Puisque j'ai choisi cette route, dit-il, je ne reculerai pas. Il arme ses pistolets , prend son fusil à deux coups, prêt à faire feu, passe à six pas des terroristes avec un regard fier et une contenance assurée , et va tranquillement se

réunir aux siens. Ce même jour , j'allai rejoindre mon père. C'est le seul de ma vie où j'ai connu la peur : plus de trente pistolets étaient ajustés sur moi , et je n'avais pour armes qu'un méchant couteau de chasse. En me voyant arriver, mon père me demanda pourquoi je venais sans mon fusil. Je lui répondis que j'allais le chercher... Les chefs ne voulaient point consentir à ce départ , de peur qu'on me désarmât. Au moins , leur dis-je , j'en tuerai deux. On voulait que mon père sortît des rangs pour soigner les blessés; mais il répondit au commandant qu'il visait juste , qu'il abattrait les chefs, et que d'ailleurs , à l'heure du danger , les hommes de cœur ne se cachaient pas dans un hôpital. Le lendemain , il eut ordre de ne point quitter la maison de M. de la Rigaudie , aujourd'hui Membre de la Chambre des Députés. Nous y restâmes jusqu'à ce que tout fût apaisé , et sans avoir besoin de couper ni bras ni jambes.

La maison de mon père était l'asile de tous les proscrits; ma bonne mère veillait souvent seule aux soins du ménage et à leur sureté. J'étais du secret , et fier d'en être ; et je me sentais capable de tout souffrir plutôt que de le révéler. Entre plusieurs personnages qui n'eurent pas à se repentir de s'être consiés à sa loyauté , j'en citerai un dont le nom n'est pas resté dans mon souvenir , mais qui doit être maintenant à la Cour , s'il vit encore. Il s'était sauvé au 10 août. Nous le rencontrâmes en venant de Bordeaux , au temps de la

disette. La maîtresse de l'hôtel où nous descendîmes, entre Libourne et Périgueux, nous dit qu'un *Citoyen* demandait la permission de souper à la même table que nous. Nous n'étions pas seuls ; un des plus hideux partisans de la terreur s'y trouvait aussi. Pendant le repas, l'étranger adressa particulièrement la parole à cet homme : il se disait chargé comme lui d'affaires du Gouvernement. Mon père était silencieux ; mais après le souper, il suivit l'étranger jusques dans sa chambre, toujours sans dire mot. A la fin, il rompit le silence. Je me suis aperçu, Monsieur, que vous êtes un émigré. Prenez confiance en moi, je vous serai utile. Voici mon adresse, nous émigrerons peut-être en semble. Et moi, répondit l'étranger, je vous dénoncerai comme ayant le projet d'émigrer. Inquiet de l'absence de mon père, j'arrivai dans la chambre au moment où il mettait sa main sous son habit, comme pour prendre une arme. Monsieur, dit-il à l'inconnu, si je vous croyais cette intention, vous ne sortiriez pas d'ici : je ne vous demande pas votre secret ; mais songez que je vous attends. Sept ou huit jours après, l'inconnu vint chez nous, où il passa quelques mois. Mon père, par une adresse dont peu de gens s'aviserait, lui fit obtenir un passeport en règle. Quelque temps après, nous reçûmes deux lettres, dont une nous annonçait que les pilules avaient opéré une guérison complète. Ces deux lettres, que nous avons toujours conservées, sont signées *Michelain*.

Un M. Lafaye de la Martignie , à peu près vers la même époque , pour prix des services que mon père lui avait rendus , lui offrit son argenterie . Le refus de mon père étonnera bien des gens , qui ne l'avoueront pas ; mais il ne m'étonna point : je savais qu'à ses yeux la plus grande richesse était une conscience pure , et il sait aussi que l'héritage le plus précieux pour moi , c'est l'exemple de sa vie . Vers ce même temps , il ne craignit point de se rendre caution du marquis de Gontaut , pour le préserver de la réclusion , ni de s'exposer aux plus grands dangers pour sauver des papiers qui compromettaient la vie et la fortune de MM. de la Roche-Aimont .

Je me souviens qu'il me disait un jour : On m'engage fort à acheter des domaines d'émigrés ; mais , mon ami , la dépouille du malheureux ne profite point , et j'aime mieux te laisser un nom irréprochable . Quels sentiments héroïques ! s'écria un gentilhomme témoin de cet entretien . Quelque temps après , cet admirateur de l'héroïsme acheta un cimetière , dont il a fait un très-beau jardin .

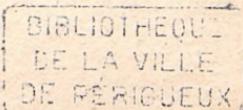
M. de Mandavy , dont la belle-fille habite aujourd'hui la capitale , fut blessé dans une émeute populaire . Mon père fut le seul médecin qui osa lui donner du secours ; il accourut , se mit à côté de la chaise à porteurs : mille pierres furent lancées , sans qu'il abandonnât son poste . Comme l'on passait sur un pont , la populace voulut jeter le blessé dans la rivière ; mon père le retint à deux fois

de toutes ses forces : on lui portait un coup de sabre , qui fut adroiteme nt paré par un de ces mêmes séditieux. Mon père alla le remercier le lendemain , pour la vie qu'il lui avait conservée , et plus tard il ne négligea point l'occasion de lui rendre service. Ensin , l'espérance des brigands se vit déçue ; et , grâces aux soins de mon père et au dévouement sans bornes d'une belle-fille , qui ne craignit pas de donner à cette époque comme toujours l'exemple de tous les nobles sentimens , le blessé fut guéri , et s'échappa malgré les factionnaires qui étaient à sa porte. Cependant mon père continua ses visites , comme si le malade eût toujours été dans son lit. Plus tard , un faux ami livra la victime à ses bourreaux. Mon père était absent alors ; nous lui expédiâmes un messager , pour l'engager à venir encore une fois au secours de ce Monsieur ; il n'était plus temps .

Je pourrais citer une foule de traits dont le moindre ferait honneur à l'ame la plus héroïque. On l'a vu , par exemple , provoqué sur la voie publique par un brigand de ces temps , dont les tribunaux firent quelque temps après justice , accepter le défi , tirer de sang froid à la courte-paille à qui brûlerait la cervelle à l'autre , et faire grâce de la vie à l'assassin ; on l'a vu disposer sa maison comme un fort , résolu à se faire sauter plutôt que de se laisser conduire à l'échafaud. Il ne sollicita jamais aucun emploi ; il refusa ceux qui lui étaient offerts : seulement , lorsque l'hôpital fut sans ressources , il

donna ses soins aux malades , mais sans rétribution . Appelé dans la maison de réclusion , il ne se borna point aux secours de l'art , et les dominateurs du temps le menaçèrent de payer cet accroissement de zèle comme ils avaient coutume de payer tout ce qui était juste et bon : son sang froid et sa bonne fortune le garantirent . J'ai lu Plutarque , et mon ame s'est agrandie à ses récits ; mais toutes les grandes actions ne sont pas dans Plutarque ; et il n'a manqué à tel homme que le sort condamne à vivre et mourir dans l'oubli , qu'un théâtre plus vaste et un historien fidèle .

De ces douze années célèbres dans les fastes de l'Europe autant que dans nos fastes , où la gloire ne se montra qu'avec des chaînes , j'en passai six dans l'exil : je le méritais ; j'avais tenté de renverser l'odieux colosse que d'indignes Français élevèrent au-dessus de nos têtes ; je l'avais tenté en vain ; et , dans la guerre civile surtout , le vaincu a tort . Des hommes comme il y en a tant taxèrent mon dévouement de folie ; mon père seul , qui le paya pourtant si cher , l'appela de son vrai nom : il me remercia du courage qu'il m'avait inspiré . Tendre , mais surtout vertueux père ! nos ames étaient à l'unisson : sa pensée était la mienne ; comme moi , il méprisait ces talens mercenaires qui ne demandent qu'un acheteur généreux ; comme moi , ses regards lisaiient dans la postérité le châtiment des hommes qui ont donné le change à nos voeux par une monarchie adultère , comme si l'oppression du peuple expiait l'assassinat du Roi ! Puissent nos



pressentimens être prophétiques , et la justice n'être plus un vain nom !

L'exercice de la médecine conduit naturellement à la connaissance des hommes. Est-ce un dédommagement , est-ce un surcroît de peine ? Démêler parmi leur faux dévouement et leurs protestations hypocrites , et leur chaleur dans un parti , et toutes leurs amitiés et toutes leurs aversions , ce sentiment hideux , ce sentiment unique , l'amour de l'or , est-ce un prix bien désirable de nos travaux ? Oh ! combien l'on porte envie à ces débonnaires spectateurs qui voient passer devant eux l'interminable cortége des faux visages , sans soupçonner le naturel , et qui , dans leur crédulité profonde , prennent des surnatales pour des solennités ! Mais où trouver la cause de cette longue erreur ? Les hommes sont dans la main des gouvernemens , et pour les rendre bons , il n'y a qu'une marche à suivre : je laisse à d'autres le soin de la tracer .

Je ne passerai point à vos yeux pour un exemple de la corruption dont je me plains , en vous exprimant ici de nouveau la surprise , je dirai presque le mécontentement que vous m'avez entendu vous témoigner plus d'une fois sur le peu de succès de la seule demande que j'ais adressée jamais à l'autorité . Après avoir sauvé en 1809 les prisonniers espagnols et mes concitoyens des ravages d'une fièvre contagieuse , peut-être avais-je quelque droit à une distinction ; je la désirais pour moi , comme je l'aurais désirée pour un autre , s'il eût rendu les mêmes services que moi . Vous savez qu'il est des

récompenses qu'on peut solliciter hautement, et l'honneur avoue toutes les démarches qu'on a faites pour l'honneur. Quoi ! me suis-je dit plus d'une fois, Bonaparte lui-même, pour prix de mon zèle, a levé ma surveillance, Bonaparte m'a fait offrir des récompenses pécuniaires que j'ai refusées, et lorsque, cédant à l'intérêt que me témoignent les députations de plusieurs départemens, je me laisse persuader d'aller au-devant d'un prix qui peut-être aurait dû venir au-devant de moi, ce sont des promesses vagues, de vains subterfuges que j'obtiens pour toute réponse ! Mes services, dit-on, sont trop anciens ! C'est-à-dire que la reconnaissance publique a la mémoire courte. J'espère que plus tard la nation espagnole se souviendra qu'un Français, du milieu de son exil, et sortant à peine des fers de l'opresseur commun, osa voler au secours des enfans qu'elle croyait perdus pour elle, et brava mille fois la mort pour les lui conserver. Oh ! que ne s'offre-t-il à moi ce jeune espagnol qui, pour se procurer quelques secours, avait vendu son manteau à vil prix ! il se souviendrait qu'un Français monté sur un cheval fougueux, précipita sa course pour atteindre l'infâme acheteur, lui arracha sa dépouille, en lui rendant la somme qu'il avait payée, et courut vers le prisonnier malheureux, qu'il revêtit de son manteau.

Si j'entreprendais mon panégyrique, je ne manquerais pas de rappeler ici mon aventure de Magdebourg. Vous savez, Madame, quel noble courti-

san de Bonaparte voulut m'y faire fusiller ; il trouvait le moyen bon pour plaire à son maître, que plus tard il a outragé, que plus tard il a flatté, que plus tard. Mais il est honteux d'abaisser ses regards sur ces ames serviles.

Je passe à l'époque du débarquement de Bonaparte.

Aussitôt que la nouvelle de ce débarquement fut certaine, mon père courut s'engager comme volontaire royal; et craignant qu'on ne lui opposât son âge, il se rajeunit d'une douzaine d'années : c'est la coquetterie du patriotisme. A cette époque, un officier à la demi-solde lui présenta une violette, en lui demandant avec malignité si on ne la verrait pas bientôt à sa boutonnière. Je ne me permettrai point, lui répondit mon père, d'observations offensantes sur ceux qui porteront cette fleur ; mais malheur à qui voudra me contraindre à la porter !

Cependant, bien convaincu des ravages que les débordemens populaires sèment autour d'eux, il ne perdait pas une occasion de s'opposer aux fédérés ; et pendant qu'à Périgueux il leur faisait bonne guerre, son frère, curé à trois lieues de là, chantait le *Domine salvum fac Regem*, comme si Bonaparte n'était point à Paris. Mon oncle est un ecclésias-tique d'un caractère doux et pacifique : ses malheurs, son long exil semblaient devoir ajouter à sa timidité naturelle ; mais la religion prête à ces ames timides une force inconnue, et la mort ne fait jamais horreur à qui sait faire un bon emploi de la vie.

À cette époque comme à l'époque de la terreur, dont elle était la trop fidèle image , mon père saisit avidement l'occasion d'arracher à la tyrannie quelques victimes. M. Sansillon de Mainsignac , garde-du-corps , marié à Versailles (je tiens ce fait de M. de Sansillon lui-même), poursuivi par des suppôts de Bonaparte , trouva un asile chez mon père. M. Doulerich , alors lieutenant de la gendarmerie de Périgueux , ancien émigré et serviteur zélé du Roi , trois ou quatre jours après le retour du tyran , fut insulté par plusieurs officiers à la demi-solde ; il les culbuta , et foulà aux pieds leur croix d'honneur à l'effigie de Bonaparte . Sa perte était jurée ; mon père l'avertit , prit des armes pour l'accompagner dans sa fuite , le consia à des amis sûrs qui , d'asile en asile , le conduisirent jusqu'à Bordeaux , où il trouva la récompense de son dévouement. De retour à Paris , il donna plusieurs notes sur la conduite exemplaire de mon père dans ces temps de funeste mémoire. Mon père en appellerait à son témoignage ; et je sais qu'il lui serait favorable , si le témoignage d'une conscience pure n'était pas d'un autre prix que celui des hommes. Quand on a pour soi un tel auxiliaire , on se console d'être oublié.

Les sentimens de mon père étaient les miens ; s'il y eut quelque différence dans leur manifestation , c'est que , placé plus près du foyer , je voyais mieux les choses ; car mon état me donne la facilité de voir des hommes de tous les partis ; et mon carac-

terre connu, incapable de trahir en rien la confiance, me met à même de pouvoir peser mieux que tout autre les chances des événemens. Je visitais souvent M^{me}. de Lasalle, belle-sœur du gouverneur de la Martinique. Depuis long-temps elle m'entendait dire que l'on trahissait le Roi, et riait de mes présages. Le 5 mars, je la vis d'une gaîté folle : nous avions cause gagnée ; Bonaparte se livrait lui-même. J'étais loin de partager sa confiance. Qu'on fasse partir la maison militaire du Roi en poste, lui disais-je, ou la France est perdue. Les mêmes personnes qui se réjouissaient d'avance de l'arrestation ou du supplice de Bonaparte, me demandaient si l'on ne me verrait pas dans le rang des volontaires royaux. A quoi bon, leur répondais-je, s'il est arrêté ou mort ? Ne doutant plus de la guerre civile, je préparai mes armes en silence, pour vendre au moins ma vie, si l'on osait m'attaquer.

Vous avez lu mon Mémoire, Madame ; j'aurais pu le charger de bien des faits qu'une délicatesse que vous apprécieriez mieux que personne, m'a fait supprimer. J'aurais pu dire, par exemple, qu'en agissant pour Moreau, j'agissais pour les Polignac, les Pichegru, et tant d'autres enveloppés dans la même infortune ; qu'à cette époque, il passait pour certain que le comte d'Artois était caché à Paris chez l'ambassadeur d'Autriche ; j'aurais pu ajouter que, plus tard, auprès des hommes de ce temps, au milieu des éclats de leur popularité africaine, la simplicité d'un langage plus pur n'aurait

fait que hâter ma perte par le contraste. Aussi, lorsque, dans mon premier interrogatoire, il m'échappa ces mots que les commissaires voulurent bien ne pas écrire : *L'assassin du duc d'Enghien n'est pas fait pour commander aux Français*, le véritable sentiment qui m'avait inspiré une si grande entreprise m'échappait malgré moi. Il est aisé de juger que le même sentiment m'inspirait encore, lorsque, dans mon second interrogatoire, je dis ces mots remarquables : *Au surplus, faites-moi fusiller, et qu'il n'en soit plus parlé. Si j'en ai le pouvoir, j'écrirai moi-même à Bonaparte de venir me voir mourrir; je mourrai sans reproche, comme il ne mourra jamais* (1). Mais ayant toujours méprisé les flatteurs, j'ai voulu éviter de le paraître.

J'oserais le dire, Madame, si j'avais pensé qu'il fût possible à mes compatriotes de supporter ce régime vigoureux d'une liberté pleine et entière, et sans licence, je n'aurais pas hésité un moment, et la patrie aurait eu plus que mes voeux, elle aurait eu mon sang. Mais il n'y a qu'un insensé qui ne s'aperçoive point qu'à des estomacs faibles il faut des alimens légers. Il s'ensuit que l'arbitraire ne nous convient pas plus que la république. Nous sommes corrompus, mais éclairés; les grandes vertus sont loin de nous, mais on aurait peine à nous faire adopter de grandes erreurs. Un ancien

(1) Voyez mes Mémoires *Encore du Bonaparte*, second interrogatoire, page 21.

a dit que l'opinion est la reine du monde : c'est une vérité qui trouve ici plus que jamais son application.

Quant à moi, voici bien ma profession de foi politique, et l'on n'a pas à craindre que je la démente jamais. La loi d'abord : elle est la souveraine du Roi comme du sujet; un Roi qui ne gouverne que par elle ; une représentation sage et vraiment française ; plus de paresseux gorgés d'or aux dépens des hommes laborieux ; et dût-on me taxer de philosophisme, un peu de philosophie dans les actes du Gouvernement, puisqu'enfin il y a quelques lumières dans les esprits. Par ces moyens, les peuples seront heureux , et les Rois seront adorés. C'est un langage dont telles personnes que je connais , très-estimables d'ailleurs, se trouveraient offensées : elles me demanderaient si les vertus du Roi ne sont pas à mes yeux la meilleure garantie ; et je ne manquerai pas de leur répondre que la garantie doit être permanente , et que malheureusement les Rois sont mortels , et les bons Rois plus que les autres. Elles attribueraient peut-être à un chagrin secret des opinions qui me paraissent à moi si simples et si naturelles. C'est ainsi qu'en 1815 , lorsque je prédisais que le ministère d'alors était la ruine du trône , on me répondait que je parlerais autrement si ce ministère m'eût accordé la croix de la Légion d'honneur. Voilà , Madame , ce que vous ne direz point , j'en suis certain : je sais distinguer le Souverain du courtisan , et mes principes seraient bien méprisables , s'ils tenaient à un dégoût passager. Que les sollicitations pressantes et réi-

térées des députés de trois départemens soient restées sans effet , que l'honorable témoignage de MM. de Saint-Astier , de Boisseulh , de Rastignac , Maine de Biran , etc. , qui connaissent ma famille et moi comme ils se connaissent eux-mêmes , ne m'aient valu des dispensateurs de la fortune qu'un dédaigneux silence , que l'on ait compté pour rien et le dévouement de mes jeunes années , et les longues persécutions que j'ai éprouvées , et le désintéressement dont j'ai fourni si souvent des preuves , je suis bien loin d'en accuser le Souverain . Les infortunes de son auguste famille furent ma première et ma plus constante douleur . J'obéirai fidèlement aux lois de mon pays . S'il arrivait jamais qu'on en dénaturât l'esprit , et que l'on substituât le langage des passions à leur langage auguste , je m'éloignerais , mais je ne trahirais point mes sermens ; j'aimerais mieux perdre une patrie , que l'estime de moi-même .

On pourra trouver étrange ces confessions politiques d'un médecin . Il faut , dira tel rieur , que ses malades ne soient pas exigeans . D'autres me reprocheront d'entretenir le public d'une vieille aventure , comme si Paris n'en fournissait pas tous les jours de plus piquantes . Quelques-uns m'ont déjà taxé d'ingratitude envers celui qui épargna ma vie . Voilà bien le mot du bon La Fontaine vérifié :

Est bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et son père. (1)

(1) Tout n'est pourtant pas amertume dans mes relations . Voici une lettre bien simple , bien amicale , bien faite pour

Chacun aura pourtant la solution qu'il demande. Je répondrai au premier par le détail de ma journée. Si jamais un malheureux implora mon secours en vain, si je sacrifiai jamais ses droits au soin de me bâtir une fastueuse renommée, si je n'ai pas moi-même volé au devant de lui avec plus d'ardeur que lui au devant de moi, j'ai tort. Je ré-

me dédommager d'une censure injuste ; elle est d'un des plus respectables hommes de lettres de l'Allemagne. On appréciera les motifs qui m'empêchent de le nommer.

« Le 16 Avril 1816.

« MONSIEUR,

» Je ne saurais vous exprimer l'extrême plaisir avec
» lequel j'ai reçu et dévoré l'ouvrage charmant dans lequel
» vous donnez au public une esquisse de votre vie, plus re-
» marquable dans l'espace de peu d'années, que celle de mille
» vieillards, remarquable par le zèle ardent pour la vertu
» qui, sous le règne de la tyrannie la plus atroce, ne pouvait
» pas manquer de vous attirer des désastres. Que la vie serait
» pleine de charmes, si ces mêmes sentimens régnaient dans
» tous les cœurs ! Que votre patrie serait heureuse et l'aurait
» été toujours, siavec ces maximes elle s'était munie contre les
» séductions et les menaces de la tyrannie !

» Mais quelque grand plaisir que vous m'ayez causé, néan-
» moins il aurait été plus grand, si votre ouvrage avait été
» accompagné d'une seule ligne de votre main qui m'eût
» communiqué votre adresse. J'avoue que pour un si long
» silence, je puis avoir mérité quelque châtiment. Cepen-
» dant, lorsque je reçus votre dernière, j'étais extrêmement
» occupé à l'arrangement d'un acte solennel dans notre col-
» lége. Le jour même de l'acte étant le jour de la rentrée de

pondrai au second qu'il est des choses qui ne vieillissent pas, et il n'entendra peut être point ma réponse. Je répondrai au dernier que je me suis acquitté envers Bonaparte , en étouffant dans mon cœur le désir de venger mon pays , depuis le bienfait , sans doute nécessaire à ses vues , que j'avais reçu de lui. Un reproche plus affligeant

» Bonaparte à Paris , je n'osai plus vous écrire , de peur de
 » vous compromettre , sachant que dès lors tout commerce
 » épistolaire devait rentrer sous contrôle des satellites du
 » despote. Je doutais même que vous resteriez à Paris.
 » Après que les choses avaient changé de nouveau , je ne
 » savais plus où vous trouver ; c'est précisément où j'en suis
 » encore. J'ai pensé d'adresser cette lettre à votre libraire ,
 » qui peut-être saurait vous démêler dans cette foule innom-
 » brable où j'aurais peur de me perdre moi-même. Mais
 » comme il n'est pas vraisemblable qu'il sache où vous
 » trouver , il faudra pourtant que je risque d'envoyer la
 » lettre sous votre ancienne adresse. Voilà mes excuses. Au
 » reste , je vous promets de vous répondre très-promp-
 » tement , si vous voulez bien m'honorer encore de vos
 » lettres , pourvu que vous ajoutiez seulement votre adresse.

» Je suis très-sensible à l'honorable mention que dans
 » votre ouvrage vous faites de ma personne ; et ni moi , ni
 » ma femme et mes enfans , nous n'oublierons jamais les
 » douceurs et les consolations de votre compagnie dans un
 » temps plein de désagrémens et même d'horreurs. Enfin ,
 » brave ami , je souhaite plutôt que je ne crois que désor-
 » mais votre nation restera tranquille , ou bien qu'elle s'avisera
 » de l'être ; et comme dans votre dernière vous aviez si bien
 » prédit les bouleversemens de l'année passée , je voudrais
 » bien apprendre ce que vous attendez de l'avenir , etc. »

pour moi serait celui de charlatanisme , puisqu'il n'est pas de vice qui contraste davantage avec mon caractère connu. Si l'on est charlatan pour étendre son art , pour offrir au public les fruits de ses veilles; si l'on est charlatan quand on n'avance pas un fait qu'on ne prouve , qu'on n'expose pas une théorie sans l'appuyer par de nombreuses expériences; si l'on est charlatan quand , au lieu de ces malades opulens trop souvent effarouchés par la douleur , et toujours disposés à grossir le mal le plus léger, on ne cite que des malades pauvres , obscurs , qui ont fait de la patience un long apprentissage ; quand ce n'est point dans les palais , mais dans le fond des hôpitaux , que l'on place le théâtre de ses succès , on n'est pas charlatan alors ; on se rend témoignage à soi-même pour le bien de l'humanité.

Voilà , Madame , une lettre bien longue; et peut-être est-ce une chose ridicule à moi de trancher du Romain avec une aimable Française ; mais je l'ai accoutumée à ma sauvage humeur et à mes patriotiques boutades , puisqu'elle a eu la bonté de lire mes mémoires avec quelque intérêt. Les sentimens que ma lettre exprime , et dont je la fais juge , ne sont pas ceux de tout le monde. Il est possible qu'ils trouvent plus de contradicteurs que d'approbateurs , car les partis ne vous tiennent aucun compte de ce que vous avez de commun avec eux ; mais ils censurent avec aigreur ce que vous avez de contraire. Du moins ne pour-

ront-ils s'empêcher de rendre justice à ma franchise, même ceux qui, ayant été successivement exagérés dans tous les partis, seront sans doute moins indulgents que d'autres. Il est dans les événemens de ma vie, surtout dans celui qui est l'objet de ces mémoires, telle circonstance qui, adroitement interprétée, aurait pu me servir beaucoup : mais demander ma récompense, c'est en quelque sorte conclure un marché; et bon ou mauvais, avantageux ou onéreux, tout marché dégrade un acte de vertu, en lui ôtant le désintéressement.

Pour exercer votre patience, je prends la liberté de joindre à ceci la copie des apostilles qui accompagnaient la demande que MM. les Députés de la Haute-Vienne et de la Dordogne m'engagèrent à adresser à M. l'abbé de Montesquiou; j'y joins d'autres pièces pour mieux vous prouver mes droits.

A P O S T I L L E S.

« Les membres de la Chambre des Députés pour le département de la Dordogne, soussignés, verront avec plaisir
 « que M. Faure, leur compatriote, obtint la grâce qu'il sollicite de Son Excellence, comme une récompense de ses travaux, de ses succès et de son désintéressement dans l'exercice de la médecine et de la chirurgie.

» Paris, le 23 août 1814.

» Signés, CHILLAUD-LARIGAUDIE, le baron DE MALET,
 » MAINE DE BIRAN, MEYNARD. »

« La députation de la Haute-Vienne réunit ses sollicitations
 » à celles de ses collègues de la Dordogne, pour engager Son

» Excellence le Ministre de l'Intérieur à faire accorder par
» S. M. la décoration demandée à juste titre par le pétition-
» naire.

» Nous avons l'honneur d'assurer Son Excellence que notre
» entier département verra avec la plus grande satisfaction
» qu'il soit accordé une récompense aussi honorable, parce
» que chacun se plaît à rappeler les services importans du
» pétitionnaire, son dévouement et son noble désintéresse-
» ment dans un moment aussi pénible pour la Haute-Vienne,
» que le passage des prisonniers espagnols.

» *Signés, GUINAUD, DUMAS, SOUBREBEAU.* »

N. B. Je ne vis point l'apostille des Députés de la Corrèze.

*Lettre du Ministre de l'Intérieur à M. de M.....,
officier supérieur attaché à la première division du
gouvernement de Paris.*

Paris , le 4 septembre 1816.

Monsieur, vous avez marqué de l'intérêt pour M. N.-J. Faure , médecin-oculist de Paris , qui sollicite l'admission dans la Légion d'honneur.

La durée de ses services n'est pas nettement établie. La première demande, faite en 1814, et qui portait en original des apostilles mises par trois députations , ne s'est pas retrouvée. M. Maine de Biran pourrait, au défaut des autres, renouveler sa recommandation. Le dévouement d'un médecin qui se consacre à arrêter une épidémie , tout louable qu'il est, n'est pas de ces services extraordinaires qui peuvent motiver une exception. Un des traits de sa vie qui l'honore le plus , et dont je crois que vous avez connaissance , a été passé par lui sous silence. Enfin , il serait bon de joindre à son dossier un exemplaire du Mémoire qu'il a publié , et qui se rattache à quelques événements politiques.

Ne connaissant pas l'adresse de M. Faure , je vous prie de

l'inviter à fortifier sa cause par un état de services circons-tancié et justifié par pièces : en quelle année était-il médecin en chef de l'hôpital de Klosterberg à Magdebourg ? depuis quand rendait-il des services publics aux hôpitaux et aux ar-mées, etc.? Je vous engage aussi, Monsieur, à détailler tous les traits qui honorent la vie politique de votre protégé. Un té-moignage tel que le vôtre ne peut qu'ajouter infiniment de poids à sa demande.

Agréez, Monsieur, etc.

Pour Son Excellence, et par ordre :

Le secrétaire-général du ministère,
Signé, PAULINIER DE FONTENILLE.

RÉPONSE.

A Son Excellence le Ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR,

Lorsque j'eus l'honneur de présenter à V. Exc. un Mé-moire pour obtenir la croix d'honneur, que deux députations avaient demandée avec instance pour moi, vous daignâtes me répondre que vous examineriez mes titres. J'avouerai qu'ils pourront paraître incomplets, si on les compte par les années. Mais pour être renfermées dans un moindre espace, les actions d'éclat ne perdent point de leur prix; j'ose donc récla-mer de V. Exc. ce prix long-temps attendu, et qui fut promis à d'honorables sollicitations. Je me sens enhardi à cette de-mande, aujourd'hui qu'elle a pour garant auprès de vous un si respectable témoignage.

Dans ma première demande, je n'ai voulu faire mention que de mon dévouement pour les prisonniers espagnols; c'est que le succès l'avait couronné. Lorsqu'en 1804 j'osai, seul, à peine sorti de l'enfance, sans force et sans appui, attaquer au mi-lieu de ses pompes impies le bourreau d'un grand Prince, que fis-je autre chose que lui révéler notre avilissement, et lui ap-

prendre qu'il n'y avait plus en France que des enfans qui sussent le braver ? Ainsi, moins fier d'avoir tenté que honteux d'avoir tenté en vain, j'aurais voulu me cacher à moi-même que j'avais fourni au tyran une occasion de paraître généreux. Le zèle que je prodiguai depuis à des prisonniers d'une nation étrangère avait au moins autant pour objet de relever ma nation à leurs yeux, que de rendre hommage à leur résistance : je ne voulais pas seulement honorer leur vertu, je voulais qu'ils pussent croire à la nôtre.

Dès ce moment je consacrai ma vie aux infortunés. En 1811, comme je passais par Magdebourg pour me rendre en Russie, on m'offrit la place de médecin en chef de l'hôpital militaire de Klosterberg ; je l'acceptai dans l'espérance de faire quelque bien. J'ose dire que tout changea bientôt de face : les brigandages disparurent, les guérisons furent plus fréquentes, les convalescences moins équivoques et moins longues; ce n'est pas que j'eusse plus de talent qu'un autre, mais j'étais peut-être plus homme de bien. Je recueillais déjà le prix le plus doux de mon zèle, lorsqu'il plut à l'un des plus zélés serviteurs de Bonaparte de trouver mauvais que je réparasse de mon côté une partie des maux que l'ambition faisait de l'autre. Cet homme n'avait pas oublié l'affaire du Champ-de-Mars; il parla de me faire fusiller. L'estime et la bienveillance des premières autorités me vengèrent de son injustice. Je prie V. Exc. de vouloir bien jeter un coup d'œil sur les certificats qu'elles m'accordèrent dans cette occasion ; ils sont joints à mon Mémoire (11^e. note, page 66).

Il est d'autres certificats qui ne sont point imprimés dans ce Mémoire. J'eus l'honneur de vous en remettre une copie, dont je garantis l'exactitude; et j'offre de déposer les pièces originales dans vos bureaux, si vous me faites l'honneur de me les demander. V. Exc. remarquera parmi ces nouveaux certificats celui qui m'a été délivré en dernier lieu par le maire de Périgueux, ma ville natale. Ce magistrat donne à ma con-

(27)

duite cet éloge, que, quoique très-jeune à l'époque de la révolution, je ne laissais pas de seconder mon père autant qu'il était en mon pouvoir. Ce peu de mots dit tout. S'il faut absolument, pour obtenir une distinction, présenter de longs services, je n'en connais pas d'une date plus reculée que ceux qui ont pour ainsi dire commencé avec ma vie.

M. Maine de Biran attestera à V. Exc. que la décoration que je sollicite m'avait été promise. Je m'estimerai heureux de ce retard, si c'est de vous que je dois l'obtenir.

Je suis avec un profond respect,

MONSIEUR ,

De Votre Excellence ,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

N.-J. FAURE, docteur-médecin oculiste,
rue Rameau, n°. 13.

Paris, le 27 octobre 1816.

Je soussigné membre de la Chambre des Députés et Maire de la ville de Périgueux, certifie que la famille de M. N.-J. Faure jouit dans cette ville de la considération qu'attirent la bonne conduite et les services rendus; que M. Faure père en a rendu un grand nombre dans les circonstances fâcheuses de notre révolution; que M. N.-J. Faure fils, quoique bien jeune à cette époque, secondait son père autant qu'il était en lui, et qu'enfin ces deux messieurs ne cessent, dans la profession qu'ils exercent, de rendre tous ceux qui dépendent d'eux avec un zèle et un désintéressement qui doit les rendre recommandables aux yeux de S. Exc. le Ministre de l'intérieur.

Périgueux, le 4 septembre 1816.

Le marquis d'ABZAC.

Le soussigné, ancien Procureur-général et Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, atteste, ainsi que M. le Maire de Périgueux, les faits rappelés par ce magistrat concernant MM. Faure père et fils, et ajoute que pendant le cours de la maladie espagnole qui affligea ce département en 1809, M. Faure fils manifesta, au péril même de sa vie, un zèle et un dévouement qui sauverent un grand nombre de personnes atteintes de cette contagion, et qu'il rendit dans cette occasion particulière les plus signalés services à son pays et à l'humanité.

Périgueux, le 14 septembre 1816.

Le chevalier LANXADE.

Vu pour légalisation des signatures apposées au présent certificat, et pour attester la vérité de tous les faits qui y sont énoncés, et qui sont à notre connaissance.

A l'hôtel de la mairie de Périgueux, le 15 septembre 1816.

DE LAUBRESSET, *Adjoint du Maire.*

Nous, Maire de la ville de Limoges, Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, certifions à qui il appartiendra qu'il est à notre connaissance particulière qu'au commencement de l'année 1809 une maladie contagieuse régnait à Limoges. Elle y avait été portée par de nombreuses colonnes de prisonniers de guerre espagnols qui, renfermés dans des espaces trop resserrés, produisaient un air infect. M. Faure, docteur en médecine, fut nommé par l'autorité locale médecin de ces dépôts de prisonniers, où la mort exerçait ses ravages. Il accepta cette commission périlleuse avec courage, s'en acquitta avec zèle et désintéressement, et obtint tout le succès que ses talents avaient fait espérer. En foi de quoi le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de raison.

A Limoges, en l'hôtel-de-ville, le 18 septembre 1816.

Athanase DE LA BASTIDE.

(29)

C E R T I F I C A T.

Le Préfet du département de la Haute-Vienne , membre de la Légion d'honneur , certifie que M. Faure fils , docteur en médecine , venu à Limoges par autorisation du Préfet de la Dordogne , à la première nouvelle de la maladie contagieuse qui y régnait , n'a cessé de développer , dans le cours de cette maladie , le plus grand zèle comme le plus grand courage pour la combattre ; que son activité , ses soins , ses succès m'ont engagé à le placer à la tête de l'hôpital que j'ai créé pour les prisonniers espagnols atteints de cette maladie , et qu'il a pleinement justifié la confiance que j'ai placée en lui.

Limoges , le 5 avril 1809.

Signé , TEXIER-OLIVIER.

*Le Préfet de la Haute - Vienne , à M. le Conseiller d'Etat ;
Comte de l'empire , chargé du premier arrondissement de la
police générale.*

Limoges , le 16 septembre 1809.

MONSIEUR LE CONSEILLER D'ETAT ,

Le sieur N.-J. Faure , docteur en médecine , qui fait le principal objet de votre lettre du 31 août dernier , demeure à Limoges , et y est en surveillance depuis le 15 février dernier , d'après l'autorisation de M. le Préfet de la Dordogne . Les motifs qui l'y ont conduit , attestent le désir le plus louable et le plus ardent d'étendre ses connaissances médicales.

La maladie *espagnole* , qui a fait tant de ravages sur toute la ligne parcourue par les prisonniers de cette nation , avait cessé à Périgueux , où il avait eu le talent et le bonheur de sauver presque tous ses malades ; aussitôt , n'écoulant que son zèle , il sollicite de son Préfet l'autorisation de se rendre à Limoges , où cette maladie était dans toute sa force , et voilà où l'appellent son dévouement philanthropique et l'amour de son art .

Les témoignages flatteurs dont il était muni me déterminèrent à l'accueillir avec bienveillance. J'ai eu tout lieu de m'en applaudir : les succès qui avaient récompensé son activité et son talent à Périgueux , l'attendaient également ici , et bientôt il s'est acquis une réputation distinguée ; réputation justifiée par les éloges qu'il vient de recevoir de la Faculté de Montpellier , sur un mémoire rédigé pour indiquer la nature , les causes et le traitement de l'*espagolette*.

Depuis cette époque , il n'a pas quitté Limoges , où une conduite sans reproches , un zèle infatigable à visiter et soulager les malades de toutes les classes , et des cures innombrables et difficiles , lui concilient de plus en plus l'estime et la confiance.

Je crois que son intention est de se fixer en cette ville. Je vous avoue que je désire le conserver ici. La plupart de nos médecins sont très âgés ; et le jeune Faure , à l'activité de son âge , joint l'instruction et la sagesse de l'âge mûr.

Je ne désire pas moins que les liens de sa surveillance soient brisés ; je puis attester qu'il eu est digne. Sa faute , très-grave , il est vrai , a été l'effet de l'inflammation d'une tête jeune et ardente , que quelques conseils perfides avaient échauffée , mais que la sagesse et la raison n'ont cessé de diriger depuis cette malheureuse époque. Les services qu'il a rendus et ne cesse de rendre à l'humanité souffrante , sa conduite régulière , et une expiation de six ans , semblent réclamer cette faveur. Je pense même que ses progrès dans l'art médical y sont intéressés. Affranchi d'une chaîne qui pèse sur son ame noble et sensible , son talent prendrait un nouvel élan , lorsqu'il aurait recouvré toute la plénitude des droits politiques. Je soumets ces réflexions à votre bienveillance et à votre sagacité. L'intérêt et la justice me les ont dictées. J'ai l'honneur de vous renouveler l'assurance de ma respectueuse considération.

Signé, TEXIER-OLIVIER.

Extrait du supplément à la Statistique de la Haute-Vienne.

M. le Préfet, après avoir parlé de la fièvre contagieuse, continue :

« Nous n'abandonnerons pas cette matière sans faire mention du zèle courageux et éclairé de M. Faure, etc.

» On n'a su dans le temps ce qu'on devait le plus admirer, ou de la pénétration d'esprit, ou de l'active prudence, ou du courage extraordinaire de ce jeune médecin. Les départemens de la Dordogne et de la Haute-Vienne lui doivent un double tribut d'éloges et de reconnaissance ; et nous nous faisons personnellement un plaisir de lui donner ici un éclatant témoignage de notre estime pour sa personne et pour son talent. »

(*Voyez le rapport fait à la Société de l'Ecole de médecine de Paris, sur M. Faure, par les médecins envoyés par le Gouvernement dans les départemens, Bulletin de la Faculté de médecine, an 1810, n°. 3, page 43.*)

Certificats des premières autorités de Magdebourg.

Je soussigné, Commissaire des guerres de la place de Magdebourg, certifie que M. Faure (N.-Jean), docteur en médecine de la faculté de Montpellier, a exercé les fonctions de premier médecin à l'hôpital de Klosterberg, en cette place, depuis le 1^{er}. novembre 1811 jusqu'à la présente époque ; qu'il a donné dans cet établissement des preuves multipliées d'un zèle peu commun ; que les succès constants qu'il a obtenus m'ont souvent mis à même de faire aux autorités supérieures les rapports les plus satisfaisans sur lui ; qu'il s'est acquis, durant son activité, l'attachement de ses malades, ainsi que l'estime de tous ceux qui ont su apprécier sa conduite franche, loyale et désintéressée ; qu'enfin, par la détermination qu'il vient de prendre, de quitter le service

(32)

des hôpitaux militaires , il fait regretter un officier de santé difficile à remplacer.

Magdebourg , le 18 avril 1812.

Signé , TOUCHARD.

Je partage sincèrement les sentimens de M. le Commissaire Touchard à l'égard de M. Faure , et je regrette infiniment son éloignement de l'hôpital militaire , où , sous tous les rapports , il s'est montré de la manière la plus avantageuse.

Le Commissaire des guerres du département de l'Elbe ,

Signé , KLEVITZ.

Vu par nous , Comte de Schulenburg Emden , Préfet du département de l'Elbe , Chevalier de l'ordre de la Couronne de Westphalie , pour légalisation de la signature de M. le Commissaire des guerres Klevitz , en y ajoutant qu'il ne m'a été porté aucune plainte contre M. le médecin Faure , et que je regrette infiniment qu'il n'ait pu continuer son service , qu'il a toujours fait avec exactitude et loyauté.

Signé , Comte DE SCHULENBURG.

Je ne puis rien ajouter aux témoignages donnés ci-dessus à M. le médecin Faure ; ils sont justement mérités , et ils ont fait l'objet de plusieurs de mes lettres écrites à S. Exc. le Ministre directeur en faveur de ce médecin ; et je regrette particulièrement qu'il n'ait pu continuer ses fonctions à l'hôpital qui lui était confié.

*Le Commissaire-ordonnateur ,
Signé , LEBORGNE DE BOIGNE.*

Le Général de division , Gouverneur de Magdebourg , sous-signé , atteste qu'il ne lui a été fait que des rapports avantageux sur les soins que M. le médecin Faure a pris de ses malades à l'hôpital militaire de cette place , et qu'il est parvenu à sa connaissance que les malades qui lui étaient confiés ont témoigné du regret de lui voir cesser ses fonctions.

Signé , MICHAUD.

